
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES PRÉFETS DU CANTON DU VALAIS

JEUDI 26 AOÛT 2021

Lieu : Auditorium du centre scolaire de Moréchon à Savièse
Présidence : M. Bernard Monnet, préfet du district de Martigny
Présent(e)s / excusé(e)s: selon liste annexée
Procès-verbal : Mme Christiane Zimmerli

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
 2. Assermentations
 3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 août 2020
 4. Rapport du président
 5. Comptes et rapport du vérificateur
 6. Démissions et nominations
 7. Médiation – présentation de M. Christophe Imhoos
 8. Message de M. Manfred Schmid, Président du Grand Conseil
 9. Message de M. Frédéric Favre, président du Gouvernement
 10. Lieu de la prochaine AG
 11. Divers
-

1. MOT DE BIENVENUE

M. Bernard Monnet, président, ouvre la séance et souhaite une cordiale bienvenue à tous les participants.

Il salue en particulier Monsieur le Président du Grand Conseil Manfred Schmid, M. le Chancelier d'Etat Philipp Spoerri, M. le Chef de Service Maurice Chevrier et M. le Président de la commune de Savièse, Sylvain Dumoulin.

Ses remerciements sont adressés

- à M. le Préfet Marius Dumoulin pour l'organisation de la journée
- à l'Antenne Région Valais par son président Grégory Carron pour l'élaboration de la présentation PowerPoint
- au Bureau des Métiers à Sion pour la traduction de ladite présentation.

Sont excusés :

M. Frédéric Favre, président du Conseil d'Etat, M. Claude Rapillard, préfet du district de Conthey et membre du comité.

La liste de présence sera jointe au procès-verbal tenu par Mme Christiane Zimmerli.

M. le Président passe ensuite la parole à M. Marius Dumoulin, préfet du district de Sion, qui souhaite la bienvenue dans sa région à laquelle il incombe cette année de recevoir l'Association des préfets. Il brosse un bref aperçu du district composé de 5 communes, Arbaz, Grimisuat, Savièse, Sion et Veysonnaz. Il présente le programme culturel de la journée qui sera notamment

agrémenté par les visites de l'Eglise de Savièse, ses vitraux et ses mosaïques, témoins du peintre Bieler ainsi que de la collection communale des peintres de l'école de Savièse. Il remercie la commune pour la mise à disposition des locaux

La parole est ensuite donnée à M. Sylvain Dumoulin, président de Savièse, qui dit le bonheur d'accueillir l'Association des préfets dans sa commune et le plaisir de nous la faire découvrir. Savièse, poumon de la ville de Sion, rencontre un fort attrait et voit sa population augmenter grâce à sa géographie particulière sur le coteau, son fort côté social, sa culture et ses infrastructures modernes. Revers de médaille, les demandes de formation pour les enfants, de culture, de mobilité, d'eau potable augmentent également. Plusieurs projets sont en cours tels que parking souterrain, logements et appartements médicalisés, commerces, place verdoyante et animée.

L'ordre du jour ainsi que la convocation n'appellent aucune remarque.

2. ASSERMENTATIONS

M. le Président prie M. le Chancelier d'Etat Philipp Spoerri de procéder l'assermentation des personnes suivantes :

- M. Blaise Borgeat, préfet du district de St-Maurice
- Mme Delphine Pannatier Kessler, sous-préfète du district de Sion
- Mme Pauline Elsig, sous-préfète du district de Sierre
- M. Jean-Claude Zeiter, sous-préfet du district de Loèche

3. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 AOÛT 2020

Le procès-verbal adressé à tous les membres quelques jours après l'assemblée n'appelle aucun commentaire. Il est adopté tel que rédigé avec remerciements à la secrétaire.

4. RAPPORT DU PRÉSIDENT

"Mon rapport se base sur le développement chronologique des faits et sujets traités durant cette année horribilis. Année particulière avec le COVID, ses restrictions sanitaires, annulations d'événements dus à cette pandémie, qui je l'espère ne sera bientôt et dans les meilleurs délais qu'un très mauvais souvenir pour tout un chacun.

Ces deux dernières années auront mis en lumière nos capacités d'adaptation, notre faculté à affronter les défis et la solidarité humaine sans oublier également nos limites. Restons encore très prudents et espérons que le proche futur saura nous apporter le fruit de tous nos efforts.

Pour notre part, nous devons continuer d'aller de l'avant, agir pour l'intérêt supérieur de notre canton, oser des solutions innovantes, participatives. C'est dans cet état d'esprit que votre comité travaille et émet ces propositions, réflexions de ce jour.

a) Organisation et structures

D'une manière générale et toujours lorsque c'est possible, les documents émanant de notre Association seront dorénavant délivrés en f et en a.

En ce qui concerne le comité et les fonctions de chacun, celles-ci vous seront données sous admissions et démissions car il y aura des changements à l'issue de cette assemblée. Une discussion a prévalu sur la représentativité au Comité que ce soit des hommes ou des femmes ; une répartition géographique sur notre canton semble importante.

Nos moyens financiers sont la résultante des cotisations versées par vos soins. Ce qui est nettement insuffisant pour se donner les moyens de nos ambitions. Ce sujet d'importance sera un des objectifs importants à régler d'ici juin 2022.

b) Site internet et relève administrative

Mme Pastore en charge de notre site a demandé à être déchargée de cette fonction. Nous la remercions pour le travail effectué et une solution à l'interne sera en phase dès le 1er septembre 2021. Aucun retard n'est imputable à ce changement prévu et annoncé au préalable à votre serviteur.

Information importante, la charte des préfets validée par le Conseil d'Etat en séance du 23 mai 2018 a été mise sur notre site. De cette manière pour toute personne voulant s'informer sur notre fonction, les lois régissant nos activités etc, lui communiquer le lien www.prefetsduvalais.ch.

c) Calendrier temporel

Avec les incertitudes liées à la pandémie, nous avons pu bénéficier de notre conférence d'automne le mercredi 14 octobre 2020 sous la présidence de M. Frédéric Favre, président du gouvernement et chef du département de la sécurité, des institutions et du sport. Il était accompagné de plusieurs intervenants dont M. Nicolas Troillet directeur de l'ICH pour un point de situation COVID-19 et Mme Isabelle Darbellay cheffe de l'office cantonal de l'égalité et de la famille pour une présentation de la loi fédérale sur l'égalité tout en rappelant l'importance de notre fonction, notre rôle de relais notamment via la conférence des présidents. Ceci sans oublier la partie informations et attentes de M. Maurice Chevrier.

La Conférence de printemps a dû être annulée et M. Chevrier va certainement nous donner par la suite la date projetée pour notre future conférence d'automne.

d) Rencontre avec les préfets romands

Une fois de plus nous avons dû renoncer à cette organisation par rapport à la situation sanitaire du moment.

e) Constituante

Vous avez tous reçu la proposition du Comité à cet effet, en français et allemand, proposition validée par vos soins, adressée ensuite au secrétaire général en lui rappelant :

Si la volonté est d'insérer un étage intermédiaire entre les Communes et le Conseil d'Etat, il y aura lieu au préalable :

- 1) De définir le ou les organes*
- 2) De définir les prérogatives de cet, de ces organes et dans quels domaines*
- 3) D'établir le les cahiers des charges pour ces organes*
- 4) De donner également une définition de la région en y incluant le bilinguisme.*

Ce dossier de la Constituante est suivi de près car nous avons la chance d'avoir deux représentants au sein de celle-ci ; M. Marius Dumoulin préfet du district de Sion et M. Hermann Brunner sous-préfet du district de Rarogne occidental.

f) Règlement et statuts

J'ose le dire, si tous se passe normalement, nous pouvons prévoir une entrée en fonction des décisions de la Constituante, ratifiées par nos concitoyennes et concitoyens au plus proche d'ici 5 ans. Ce qui signifie que nous devons continuer à fonctionner, assurer nos missions, notre formation, trouver des solutions avec l'Etat pour nos finances etc etc. Aujourd'hui, nous avons notre charte mais peut-être qu'un règlement d'organisation ne serait pas de trop. A analyser, à vous proposer ultérieurement. Quant à des statuts potentiels, nous y renonçons dans une première phase.

g) Médiation, formation

Sujet ô combien important et c'est notre volonté au Comité de vous donner les moyens par cette formation qui vous sera présentée sous point 7 par notre orateur du jour M. Imhoos. Je compte vraiment sur vous pour prendre ce sujet très au sérieux. Ce fut vraiment ma volonté de mettre en place cette formation vu l'évolution critique de ce phénomène de société ou les institutions sont de plus en plus prises à partie. Pour ce faire nous avons eu recours à des professionnels avertis travaillant entre autres pour l'Université de Genève. M. Imhoos vous dira tout dans quelques instants.

h) Conférence d'automne – M. Chevrier vous en parlera

i) Actualités COVID

Nos activités en général furent restreintes durant cette dernière année puisque selon décision du Conseil d'Etat, en raison des actualités sanitaires, les assemblées primaires ainsi que les assemblées politiques ne purent avoir lieu durant de nombreux mois, ce qui engendra des frustrations notamment par rapport aux campagnes électorales.

Concernant les élections communales et cantonales du côté administratif et en regard de vos responsabilités, nous avons reçu de la part de M. Chevrier des éloges pour la qualité du rendu que je me fais un plaisir de vous transmettre.

j) Conférence des présidents

Également en lien avec le COVID pour les déroulements en présentiel ou comme ce fut le cas à plusieurs reprises soit en zoom, ou autre support. La mise à niveau pour utiliser ces supports fut rapide car il n'y avait pas d'autre choix ; bravo

k) Canal 9 – rôle des préfets et présentations des districts romands

Un réel succès, une carte de visite de qualité pour notre fonction et nos activités. Des remerciements écrits ont été adressés à Canal 9 en leur demandant d'analyser la possibilité de faire le même exercice avec les districts du Haut-Valais.

l) Remerciements

A mon Comité pour son appui, ses réflexions, propositions, engagement

Au secrétariat par Mme Christiane Zimmerli ; toujours disponible, de bonne humeur et m'apportant nombres d'informations par son souci de contrôle et de bien faire

A M. Maurice Chevrier, relais indispensable avec notre comité. Disponible, maîtrisant parfaitement les dossiers, nous communiquant avec transparence toutes les infos utiles pour notre activité en sus de son expérience et savoir-faire. »

5. COMPTES ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Les comptes sont présentés et commentés par M. le Président.

Mme la Préfète Aurélia Zimmermann, vérificatrice des comptes donne lecture de son rapport et conclut à une comptabilité saine.

L'année boucle avec un solde Fr. 3 741.20.

L'assemblée approuve les comptes tels que présentés et en donne décharge au Comité.

6. DÉMISSIONS ET NOMINATIONS

M. le Président transmet le message de M. Claude Rapillard, membre du comité depuis 2015 qui salue toutes les personnes présentes et demande à être démis de ses fonctions pour raison de santé.

Afin d'avoir une représentation bas-valaisanne, proposition est faite de nommer au comité M. Alphonse-Marie Veuthey, avocat et notaire, résidant à Vionnaz, préfet depuis 2017.

M. Edi Kuonen assumera la fonction de caissier.

Mme Christiane Zimmerli, secrétaire, souhaite également mettre un terme à sa fonction au 31 août 2021. Elle sera remplacée par Mme Anne-Céline Follonier, collaboratrice auprès de l'ARS depuis 5 ans.

Les propositions sont acceptées à l'unanimité et la composition du comité définitivement adoptée.

7. MÉDIATION – PRÉSENTATION DE M. CHRISTOPHE IMHOOS

Vu la nécessité d'une formation spécifique en médiation, le comité a mis en place un module de formation. Une offre a été demandée à l'Université de Genève et un séminaire de 3 jours répartis sur plusieurs mois est prévu.

M. le Président passe la parole à M. Christophe Imhoos qui fournit diverses informations sur la formation en médiation (région francophone), lancée par M. Jean-Pierre Bonafe-Schmidt environ 20 ans plus tôt, à l'Institut Kurt Boesch, à Bramois.

La formation se déclinera sur trois jours à l'Institut Kurt Boesch (à raison d'une demi-journée) et sera animée par M. Bonafe. Elle a pour but de comprendre la cause des conflits et de les résoudre et se composera des trois modules suivants :

- 1er module – Technique d'analyse des conflits
- 2e module – Technique de résolution des conflits
- 3e module – Analyse de la pratique

M. le Président informe que la langue de travail sera le français et les documents seront également émis en français et traduits en allemand. Au sein des groupes de travail, il sera possible de parler dans sa langue. Les dates suivantes ont été prévues :

- 20 novembre 2021
- 15 décembre 2021
- 26 janvier 2022

La formation est ouverte à tous les préfets(ètes) et sous-préfets(ètes). Des informations complémentaires ainsi que l'inscription à ce séminaire parviendront prochainement. Les documents relatifs à cette formation sont joints au présent procès-verbal.

8. MESSAGE DU PRÉSIDENT DU GRAND CONSEIL, M. MANFRED SCHMID

M. le Président du Grand Conseil remercie M. Monnet pour son invitation et le félicite pour la manière dont il a mené cette séance. Il remercie les préfets et suppléants pour le travail accompli durant l'année et transmet les salutations du parlement haut-valaisan.

M. Schmid rappelle la réception du président du Grand Conseil, le 10 septembre prochain, à Ausserberg et se réjouit d'y accueillir les participants à l'assemblée de ce jour.

9. MESSAGE DE M. FRÉDÉRIC FAVRE, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTAT

Par correspondance du 24 août 2021, M. Favre remercie pour l'invitation. Retenu par une séance de comité d'une conférence intercantonale à Berne, il regrette de ne pouvoir participer à l'assemblée générale de ce jour.

Le Département sera toutefois représenté par M. Maurice Chevrier, chef du Service des affaires intérieures et communales.

M. Chevrier s'exprimera sous divers.

10. LIEU DE LA PROCHAINE AG

Selon le tournus en vigueur, le district de Viège accueillera les assises de l'association en 2022. La date est fixée au **jeudi 25 août 2022**.

11. DIVERS

M. Chevrier s'exprime sur les trois points suivants :

Elections cantonales

Un grand merci est adressé aux préfets pour leur engagement lors des élections. Aucun couac n'est à signaler et les informations ont pu être données le soir même

Conférence d'automne des préfets

Cette dernière aura lieu le **28 octobre 2021** au Grand Brûlé, à Leytron et sera honorée de la présence de M. le Président du Conseil d'Etat Frédéric Favre.

Médiation

Le Service accepte de prendre en charge les frais relatifs à la formation en médiation. M. Chevrier encourage vivement la participation à ce cours.

La parole est donnée à M. Marius Dumoulin pour la suite du programme.

La séance est levée à 11h10

La Secrétaire : Christiane Zimmerli



Annexes :

- liste de présences
- documents médiation